

Patient porteur de VRE lettre médecin

Cher collègue,

Lors de son séjour dans notre établissement, Monsieur/ Madame _____
_____ a été dépisté (frottis rectal) porteur au niveau du tube digestif d'un entérocoque résistant aux glycopeptides (Vancomycine et Teicoplanine).

Ces bactéries également appelées VRE (Entérocoque Résistance à la Vancomycine) ou ERG (Entérocoque Résistant aux Glycopeptides) sont responsables, dans la grande majorité des cas, d'une colonisation, mais parfois d'infections (notamment urinaires et de plaies).

La contamination se faisant par l'intermédiaire des matières fécales, il est important pour votre patient :

- d'observer une bonne hygiène corporelle quotidienne en utilisant un savon liquide et des affaires de toilette personnelles (gants, serviettes, etc...)
- de se laver les mains avec un savon liquide uniquement et le plus souvent possible, surtout après être allé aux toilettes et avant tout contact avec des denrées alimentaires
- de désinfecter les sanitaires régulièrement (1-2X/semaine) avec de l'eau de javel.

Une décolonisation spontanée d'une durée variant d'une personne à une autre (le plus souvent après plusieurs mois) est constatée.

Afin d'effectuer un suivi de cette décolonisation spontanée, il est recommandé d'effectuer un prélèvement de contrôle par écouvillonnage (frottis rectal) lors d'hospitalisation.

Si votre patient doit être réhospitalisé, il sera placé en Mesure Additionnelles contact (isolement, port de surblouse et gants par le personnel)

Dans le cas d'une réhospitalisation, de transfert dans un autre établissement de soins (CTR, EMS) ou de consultation en ambulatoire nous vous demandons de prévenir l'établissement du portage de VRE.

En vous remerciant de votre collaboration nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire